



24 & 25
octobre
2026

STRASBOURG
LE PALAIS DES CONGRÈS
HALL RHIN



INSCRIPTION
EXPOSANTS

+ 33 1 81 87 10 63

Identité de l'exposant

Forme juridique : _____ Raison sociale : _____
N° SIRET : _____ N° TVA : _____
Nom commercial (sur les supports Vapexpo) : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Site web : _____
Adhérent Fivape : _____ Oui (n° adhérent) _____ Non

Facturation

Cochez si identique aux informations ci-dessus

Forme juridique : _____ Raison sociale : _____
N° SIRET : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Informations complémentaires

Secteur(s) d'activité représenté(s) :

E-liquide
Matériel
Grossiste
CBD
Pouches

Rappel : la promotion de la combustion n'est pas autorisée sur Vapexpo. Les accessoires pour fumeurs (briquet, feuilles à rouler, etc) sont par conséquent interdits. Pour toute question, contactez-nous.

Chargé(e) de dossier

Prénom : _____ Nom : _____
Téléphone : _____ Email : _____



Choix du stand

Votre numéro de stand :

Merci de prendre contact avec nos équipes pour consulter les disponibilités en temps réel
Par téléphone au **+33 1 81 87 10 63** ou par mail à **contact@vapexpo-france.com**

1. Stand nu

Espace nu, sans cloison ni moquette (il est strictement interdit d'utiliser les cloisons mitoyennes), électricité en option¹
Projet de stand soumis obligatoirement à la validation de la Commission de sécurité²

Stand nu

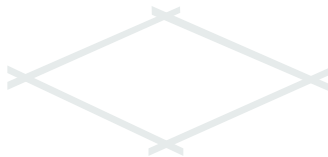
250€ HT x m² = € HT

2. Stand équipé

Incluant les cloisons (hauteur 2,5 m) en mélaminé blanc + la moquette (coloris noir) + coffret électrique 3kw + 1 barre de LED tous les 9m² + 1 enseigne (nom de l'exposant + numéro de stand) + 1 réserve de 1m² + 1 dotation mobilière (1 comptoir vitrine, 1 table ronde, 3 chaises, 1 corbeille à papiers).

Stand équipé³

400€ HT x m² = € HT



1. Stand nu



2. Stand équipé

SOUS-TOTAL FORMULE DE STAND :

€ HT

¹ Un coffret électrique est obligatoire sur chaque stand. L'organisateur se réserve le droit de facturer automatiquement un coffret électrique d'une puissance minimale

² Tous les PV des matériaux utilisés doivent être fournis en même temps que le projet de stand, faute de quoi le projet de stand ne pourrait être validé

³ Les constructions spécifiques sur les stands équipés sont soumises à devis ; toute modification sur place sera facturée



Partage de stand

Allez-vous partager* votre stand avec une autre société ?

OUI

NON

* Chaque société présente devra s'acquitter des frais d'inscription.

* Toute société non déclarée ne pourra pas participer au salon.

Si OUI, veuillez remplir les informations ci-dessous :

Nom de cette ou ces société(s)

Adresse(s) e-mail de cette ou ces société(s)

Nom et prénom du chargé de dossier pour cette ou ces société(s)

.....

Prenez-vous en charge les frais d'inscription pour cette ou ces société(s) ?

OUI

NON

Frais d'inscription obligatoires

Les frais d'inscription au salon incluent, en plus des frais de dossier :

- La présence sur le site internet du salon dans la liste des exposants et des marques
- Les badges exposants (*tout badge commandé après la date du 28 septembre 2026 sera facturé 10€ l'unité*)
- L'assurance responsabilité civile exposant et dommages matériel à hauteur de 5 000 €

Frais d'inscription :

400€ HT



Total général

SOUS-TOTAL STAND :

Remise membres Fivape (-5%)

€ HT

€ HT

FRAIS D'INSCRIPTION :

Frais d'inscription (partage de stand) :

400€

€ HT

€ HT

TOTAL GÉNÉRAL :

€ HT

Conditions de règlement

Les règlements des sommes dues devront être effectués en EUROS uniquement **par virement bancaire** aux coordonnées ci-dessous :

Banque 30066 | guichet 10897 | n° compte 00020170501 | clé 62

IBAN : FR76 3006 6108 9700 0201 7050 162 BIC : CMCIFRPP

Bénéficiaire : VAPEXPO FRANCE

Immeuble Odyssée - 2 rue du Chemin des femmes - 91300 Massy

Domiciliation : CIC ARPAJON

Règlement

Un acompte de **50 %** est à verser sous **5 jours ouvrables** à réception de la facture. Dans le cas contraire, Vapexpo se réserve le droit d'annuler votre participation et de remettre votre stand à la vente.

Le solde doit être versé avant le **7 septembre 2026**.

La signature du présent document vaut engagement de l'ensemble des prestations sélectionnées. Aucun remboursement de quelque nature que ce soit ne pourra être consenti en cas d'annulation partielle ou totale de la participation du souscripteur au présent contrat.

Je, soussigné(e) _____, agissant en qualité de _____

certifie l'exactitude des renseignements fournis, reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de participation au salon VAPEXPO, Les Innovaping Days Strasbourg 2026 et déclare en accepter l'intégralité sans réserve. La signature du présent contrat vaut adhésion à l'ensemble des règles du Guide de l'exposant de l'édition concernée.

Fait à : _____ Le : _____

Nom du signataire (en lettres capitales) : _____

Signature obligatoire,

précédé de la mention « *lu et approuvé, bon pour accord* » _____

Dossier à faire parvenir dûment complété, tamponné et signé par mail à contact@vapexpo-france.com.

Important : pour les paiements par cartes bancaires, la facture sera partagé après règlement. Vous recevrez ensuite votre code identifiant exposant afin de vous connecter à votre espace personnel et remplir tous les documents nécessaires pour finaliser votre inscription (dossier technique, formulaire d'assurance, commande de badges, enseigne et signalétique...).



Conditions relatives aux produits exposés

VAPEXPO encourage ses exposants à la pratique d'une vape «responsable», à la fois synonyme de produits de qualité et en totale conformité avec les lois actuellement en vigueur sur le marché français des e-liquides. De ce fait, une certaine transparence vous sera exigée quant aux e-liquides que vous souhaitez exposer et présenter au public lors de l'édition à laquelle vous vous apprêtez à participer.

À ce titre, vous vous engagez à nous en apporter la preuve en attestant sur l'honneur être en mesure de nous fournir les documents suivants, sur demande de l'équipe VAPEXPO :

pour les e-liquides nicotinés : le numéro d'enregistrement TPD (Tobacco Products Directive) de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation)

pour chaque liquide exposé lors de l'événement : la fiche de sécurité en français (FDS) relative au e-liquide concerné

les attestations de déclaration de vos produits auprès de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) et des CAPTV (Centres AntiPoison et de ToxicoVigilance) : chaque e-liquide exposé doit être enregistré via la plateforme : www.declaration-synapse.fr

Attention : les documents listés ci-dessus sont susceptibles de vous être demandés à tout moment, que ce soit avant ou pendant l'événement concerné. En cas de non-présentation de ces documents et suite à 3 relances de la part de notre équipe, VAPEXPO sera dans l'obligation d'annuler votre participation, avec remboursement total de votre stand (hors frais de dossier de 400 €) dans les jours suivant le déroulement du salon.

Pour rappel :

les e-liquides sont soumis aux dispositions du règlement REACH (CE n°1907/2006) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances

le packaging de vos e-liquides devra se conformer à la législation relative à la transposition française de la TPD ainsi qu'aux normes européennes dans le cadre du règlement CLP (CE n°1272/2008 « Classification, Labelling and Packaging »)*

Je, soussigné _____

agissant en qualité de représentant de l'**entreprise** _____

demeurant au [adresse complète] _____

déclare sur l'honneur que ladite entreprise :

satisfait à toutes les obligations légales qui encadrent le marché français des produits du vapotage (e-liquides nicotinés ou non)

est en mesure d'apporter la preuve de la conformité de chaque produit exposé et présenté au public lors de l'événement concerné (VAPEXPO, Les Innovating Days Strasbourg 2026)

est en mesure de fournir l'intégralité des documents listés ci-dessus sur demande expresse de l'organisation des salons VAPEXPO

et prend acte que le non-respect de ces engagements pourra occasionner **l'annulation de la participation** de ladite entreprise au salon VAPEXPO, Les Innovating Days Strasbourg 2026.

Fait à : _____ Le : _____

Signature obligatoire